Le CNFN est un organisme de formation créé en 2020 au mois de Juin. La crise du COVID, ayant plus ou moins poussé a la création de cette entreprise. Effectivement, Emile Vardanian, était formateur depuis 2015 pour la Chambre des Métiers d'Ajaccio dans le domaine de la création de site internet et du référencement.

C'est en 2019 que la collaboration pour la formation de création de site s'arrête entre Emile Vardanian et la Chambres des Métiers. Cette dernière n'ayant plus les budgets et les financements pour les intervenants externes.

Alors que depuis 2015, le périmètre de formation n'était limité que sur la Corse et Ajaccio, la crise sanitaire a permis de réaliser que via visioconférence, il était parfaitement possible de former des stagiaires partout en France.

C'est fort de ce constat que la **formation de création de site** proposé par le https://cnfn.fr a vu le jour sur internet et s'est ouvert au grand public.

Au mois de novembre de la même année, le CNFN fut certifié Qualiopi permettant ainsi aux apprenant d'avoir accès a des financement de l'état par le biais des Fonds d'Assurance de Formation comme l'AGEFICE et le FIFPL.

Mais c'est surtout via le Compte Personnel de Formation que le CNFN dispense aujourd'hui ses formation. Pour les demandeurs d'emploi également qui sont en recherche de reconversion ou de création d'entreprise, le CNFN est également une solution accessible via l'AIF.

A ce jour, plusieurs stagiaires ont fait la formation dispensée par le CNFN et ont des retombés très intéressants et significatifs.

Sur le plan pédagogie, la formation se fait en tête à tête, avec seulement un seul stagiaire pour une durée d'une petite semaine. La formation de création de site internet est intégralement filmée, ce qui permet à l'apprenant de revivre totalement sa formation et donc aucun point ne peut l'objet d'un oubli.

Les apprenants sont également suivis via un forum privé pour leur permettre des échanges et mettre en place de l'entre-aide.

C'est aussi sur le plan du blogging que le site veut proposer des contenu riches et qualitatives comme par exemple cet article sur la refonte de site internet : https://cnfn.fr/refonte-site-internet/

D'autres articles très riches sont également prochainement disponible sur le blog du site internet.

Courant l'année 2021, le CNFN prépare sa propre certification qu'il déposera chez France Compétence afin de compléter grandement sa formation. Car un site internet aujourd'hui, sans application mobile est bien peu de choses. Voilà pourquoi, le CNFN propose tout un ensemble de formations complémentaires afin d'accompagner l'apprenant dans tous les aspect de l'univers du WEB et du numérique.

Contact pour le CNFN : Emile Vardanian – 06 40 40 59 53 Hello @cnfn.fr